

Observatoire Oiseaux Manche-Mer du Nord

Sternes nicheuses de la sous-région marine Manche - Mer du Nord Bilan de la saison de nidification 2016

Octobre 2016

compilation des données : Yann Jacob
cartographie : Emmanuelle Pfaff



financement :



avec la participation de :



Introduction

L'élaboration d'un observatoire de l'avifaune de la sous-région marine Manche-Mer du Nord a été initiée en 2014 par l'antenne Manche-Mer du Nord de l'Agence des Aires Marines Protégées, en partenariat avec les associations naturalistes et les organismes gestionnaires d'aires marines protégées.

La sous-région marine Manche-mer du Nord s'étend de l'île de Sein au sud-ouest à la frontière franco-belge au nord-est. En 2016, ce territoire a accueilli la nidification de quatre espèces de sternes : la sterne caugek *Sterna sandvicensis*, la sterne de Dougall *Sterna dougallii*, la sterne pierregarin *Sterna hirundo* et la sterne naine *Sternula albifrons*. L'objectif de l'observatoire est d'atteindre l'exhaustivité dans le suivi des effectifs nicheurs et la production en jeunes jusqu'à l'envol pour les sternes caugek, de Dougall et naine et pour les principales colonies de sterne pierregarin.

Ce bilan présente les effectifs nicheurs de sternes et la production en jeunes de la sous-région marine établi grâce aux observations de plus de 65 contributeurs issus de 16 organismes différents.

En raison de la grande sensibilité des sternes aux perturbations sur leurs sites de reproduction et de leur capacité à effectuer des pontes de remplacement sur des sites différents au cours d'une même saison de nidification, les effectifs présentés ici tiennent compte de ces reports, s'ils ont été clairement identifiés, et peuvent être différents des effectifs comptabilisés à un instant donné de la saison de reproduction. Cela est particulièrement le cas pour les sternes pierregarin et naine et pour les secteurs géographiques offrant plusieurs sites potentiels de nidification proches les uns des autres (Archipel de Molène, Trégor-Goëlo, Chausey, côte d'Opale).

Résumé de la saison 2016

Entre 1 845 et 1 900 couples de sternes caugek *Sterna sandvicensis*, pierregarin *Sterna hirundo*, de Dougall *Sterna dougallii* et naine *Sternula albifrons* ont niché au sein de la sous-région marine Manche-Mer du Nord en 2015. Cet effectif global est en recul de 17 % par rapport à 2015 (Jacob & Cadiou 2015).

La sterne caugek a niché dans deux localités différentes totalisant 123 couples nicheurs. L'espèce la plus abondante et la plus largement distribuée est la sterne pierregarin : 1 547 à 1 593 couples nicheurs de cette espèce occupent 24 localités différentes. 3 à 5 couples de sterne de Dougall ont niché en Iroise. Les sternes naines se répartissent entre la côte d'Opale et les îles du sud de l'archipel de Molène pour un effectif total de 172 - 179 couples nicheurs.

La production en jeunes a été suivie de manière exhaustive pour la sterne caugek, de Dougall et naine et partiellement pour la sterne pierregarin. La production est en moyenne de 0,26 à 0,32 jeune/couple pour la sterne caugek, de 0,37 à 0,41 jeune/couple pour la sterne pierregarin et de 0,84 à 0,98 jeune/couple pour la sterne naine. La sterne de Dougall n'a pas produit de jeune à l'envol. Le succès ou l'échec de la reproduction sont liés à de nombreux paramètres d'origine naturelle ou anthropique. Les submersions marines, la prédation par le renard roux et les rats et les perturbations par les goélands marins notamment figurent parmi les principales causes d'échec relevées par les observateurs en 2016.

Summary

In 2016, there were between 1,845 and 1,900 pairs of four different species of tern nesting on the French coast - from the border between France and Belgium in the northeast to the island of Sein in the southwest of the Channel and North Sea marine sub-region.

The nesting population in this area has declined by 17 % in comparison to 2015. There are 1,547 to 1,593 pairs of common terns, 3 to 5 pairs of roseate terns and 172 to 179 pairs of little terns nesting this year in this area.

The average productivity was 0.26 to 0.32 chicks per pair for the sandwich tern, 0.37 to 0.41 chicks per pair for the common tern and 0.84 to 0.98 chicks per pair for the little tern. The reproduction of roseate terns failed this year.

Marine flooding, predation by foxes or rats and disturbance by great-black-backed gulls were the main threats for the breeding colonies of terns this year.

I. Les contributeurs de l'observatoire

L'ensemble des organismes et personnes contactés pour dresser ce bilan sont cités ici (tableau 1), y compris ceux des secteurs géographiques ayant notifié l'absence de sterne nicheuse.

Tableau 1 : contributeurs du volet sternes de l'observatoire oiseaux Manche mer du nord en 2016

| secteurs | sites | sources | | Observateurs / contributeurs |
|----------------------------------|--|---|--|--|
| Côte d'Opale | Gravelines | Compilation des sources : Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de- Calais (Nathan LEGROUX) | | Quentin DUPRIEZ |
| | Platier d'Oye – RNN et plage du Casino | | EDEN62 - Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye | Xavier GRUWIER, Alexandre SIBILLE, Marie DELAMAERE, Emelyne COSYNS |
| | Clipon | | Biotope, Rainette | Frédéric CALOIN |
| | Grand-Fort-Philippe | | EDEN62 | Xavier GRUWIER, Alexandre SIBILLE, Marie DELAMAERE, Emelyne COSYNS |
| | Hemmes de Mark (phare de walde) | | Biotope, GON | Mickaël DEHAYE, Pierre CAMBERLEIN |
| | Calais | | Biotope | Mickaël DEHAYE |
| Côte picarde | Pas de site de nidification | Picardie Nature | | Sébastien LEGRIS |
| Baie de Seine | RNN estuaire de la Seine | Maison de l'estuaire | | Faustine SIMON, Yannick JACOB |
| Ouest Cotentin | Archipel de Chausey | Groupe Ornithologique Normand | | Fabrice GALIEN, Xavier CORTEEL, Gilles LE GUILLOU, Fabrice COCHARD, Jérôme BOZEC, Maude SCILLY |
| Rance fluviale | divers sites | Bretagne Vivante | | Hélène BOURDON, Philippe LESNE, Philippe CHAPON, Gilles DUPONT, Yann FLOUR, Hugues LECHENNE, Gérard PRODHOMME |
| Baies de Lancieux et de Fresnaye | Ile de La Colombière | Bretagne Vivante | | Mathilde LEMOINE, Brice MILLER, Elodie BOUTHIER, Philippe AUTORS |
| Trégor Goëlo | Divers sites côte du Goëlo et du Trégor Nord | Compilation : GEOCA | Groupe d'Etudes Ornithologique des Côtes d'Armor | Yann FEVRIER, Irène NEGRE, Guillaume LAIZET, Violette LE GUERN, Frédéric GUYOMARD |
| Estuaire du Jaudy | Sillon de Talbert | | Réserve Naturelle Régionale du sillon de Talbert – commune de Pleubian | Julien HOURON (commune de Pleubian / RNR Sillon de Talbert), Kévin RANNOU (commune de Pleubian / RNR Sillon de Talbert), Delphine EVEN (RNR Sillon de Talbert) |
| Archipel des Sept-îles | Sept-îles | Réserve Naturelle Nationale des Sept-Île, Ligue française pour la Protection des Oiseaux | | Pascal PROVOST, Armel DENIAU, Gilles BENTZ |
| Baie de Morlaix | Divers sites | Bretagne Vivante | | Yann JACOB, Bruno QUERNE, Yvon CREAU, Even DE KERGARIOU |
| Pays Pagan | Etang du Curnic | Bretagne Vivante | | Laurent GAGER, Jean-Noël BALLOT, Jean-Raymond GUIVARC'H, Sébastien MAUVIEUX, Gérard SIX, Jean COCHARD, Jacques MAOUT |
| Région des Abers | Aber Benoit, Enez Terc'h | Bretagne Vivante | | Jean-Noël BALLOT, Tugdual TANQUEREL |
| Pays d'Iroise | Gymnase de Saint-Renan | Bretagne Vivante | | Yann JACOB |
| Archipel de Molène | Banneg, Enez ar C'hizienn, Molène | Réserve Naturelle Nationale d'Iroise, Bretagne Vivante | | Hélène MAHEO, Bernard CADIOU, David BOURLES |
| | Quéménès | Bretagne Vivante et Parc Naturel Marin d'Iroise | | Célia MAILLOTTE, Hélène MAHEO, David BOURLES, Yann JACOB, Yannis TURPIN |
| | Litiri | Parc Naturel Marin d'Iroise | | Yannis TURPIN, Armel BONNERON |
| | Beniguet | Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage | | Pierre YESOU, Xavier ROZEC, Gaël MOAL |
| Rade de Brest | Port de commerce de Brest | Bretagne Vivante | | Bernard CADIOU |
| | Base navale | Bretagne Vivante | | Yann JACOB |
| | Gabion du port de commerce de Brest | Bretagne Vivante | | Nicole GOURIOU, Annick SANQUER, Jean-Noël BALLOT, Jean-Philippe SANQUER |
| | Ducs d'Albe de la pointe de l'Armorique | Parc Naturel Régional d'Armorique, Bretagne Vivante | | Nicole GOURIOU, Annick SANQUER, Jean-Noël BALLOT, Jean-Philippe SANQUER |
| Sein et chaussée | Île de Sein | Parc Naturel Marin d'Iroise | | Mickaël BUANIC |

Bretagne vivante adresse ses sincères remerciements aux observateurs et aux organismes ayant transmis les données et/ou assuré la compilation locale et en particulier Nathan LEGROUX (GON), Yann FEVRIER (GEOCA), Gérard PRODHOMME (Bretagne Vivante), Hélène MAHEO (Bretagne Vivante - RNN Iroise).

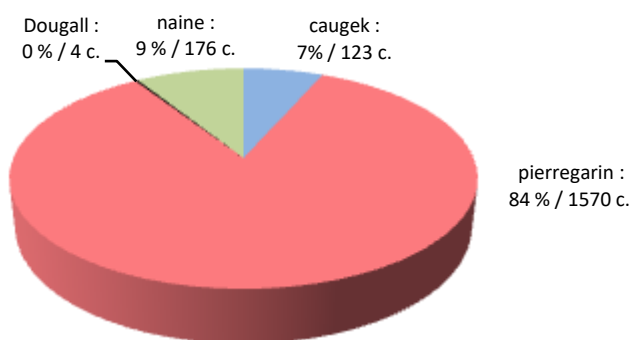
Merci également à Nathan LEGROUX (GON) et Bernard CADIOU (Bretagne Vivante) pour la relecture de ce rapport.

II. Effectifs nicheurs et succès reproducteur

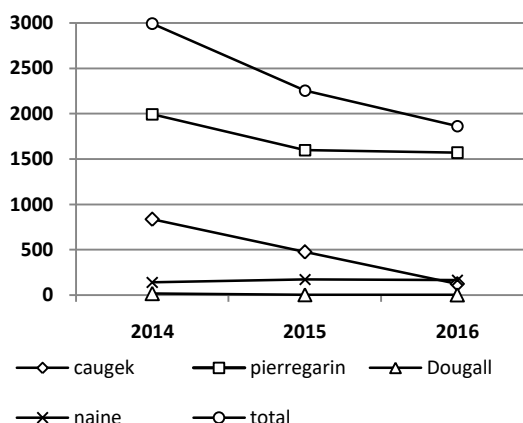
A l'échelle de la sous-région marine, 29 sites unitaires ont accueilli une à quatre espèces de sternes nicheuses pour un effectif total de à 1 845 à 1 900 couples nicheurs, toutes espèces confondus. Les colonies se concentrent dans la péninsule armoricaine et sur la côte d'Opale, les côtes françaises de la Manche orientale offrant peu d'habitats favorables à la nidification des sternes.

Cet effectif nicheur est en repli de - 17 % par rapport à 2015 (2 256 couples), essentiellement en raison du déclin de la sterne caugek, l'effectif nicheur des autres espèces restant globalement stable (graphique 2).

Graphique 1 : Composition spécifique et effectifs moyens des populations de sternes de la Manche – Mer du Nord en 2016



Graphique 2 : évolution des effectifs nicheurs de sternes en Manche Mer du Nord de 2014 à 2016



II.1. Sterne caugek *Sterna sandvicensis* - Sandwich tern

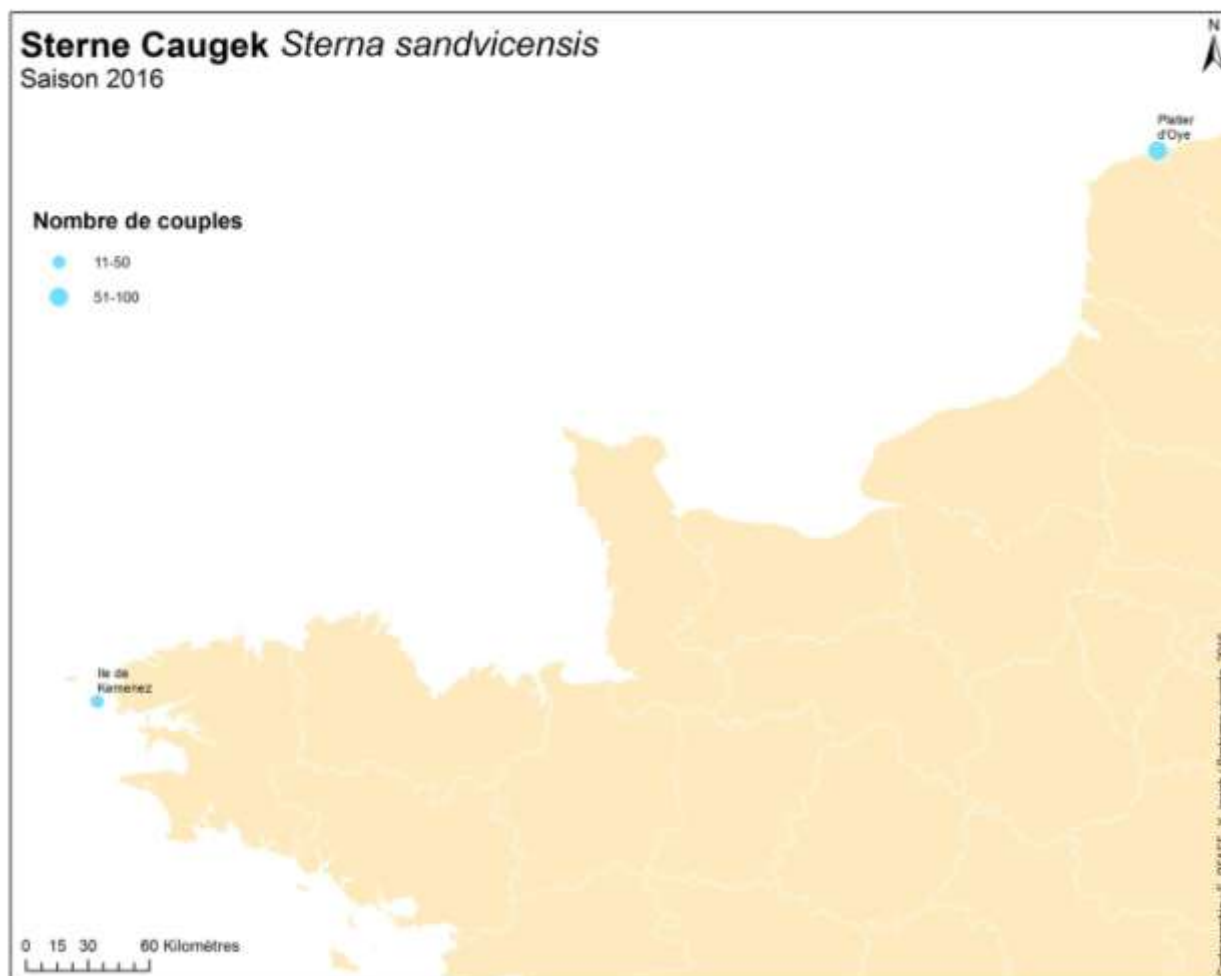
En 2016, la sterne caugek a niché dans deux localités différentes de la sous-région marine totalisant 123 couples nicheurs, enregistrant une diminution des effectifs de -74 % par rapport à 2015 (477 c.). Cette nouvelle diminution s'accompagne d'une réduction du nombre de sites occupés par l'espèce qui passe de 7 localités en 2015 à 2 localités en 2016. La réserve naturelle nationale du Platier d'Oye (62) accueille une colonie de 82 couples. L'autre colonie de la sous-région marine est située sur l'île de Kemenez dans l'archipel de Molène (29) et accueille 41 couples au sein d'une colonie plurispécifique composée de quatre espèces de sternes (pierregarin, caugek, Dougall et naine). Les sternes caugek de cette colonie sont potentiellement issues de la colonie ayant échoué sur l'île Banneg (29) en 2015. Aucun indice de reproduction de sterne caugek n'a été relevé sur les autres sites où l'espèce avait niché en 2015 (Trégor-Goëlo - 22, archipel de Chausey-50). A l'île de La Colombière (22), la trentaine de sterne caugek cantonnées en baie de Lancieux avant la saison de reproduction n'a pas niché sur ce site cette année en raison des perturbations occasionnées par le couple de faucon pèlerin nichant sur l'île Agot (35).

Tableau 2 : bilan de la reproduction de la sterne caugek en Manche Mer du Nord en 2016

| Dépt. | localité | c. | j. | j/c. |
|--|-------------------------------|------------|----------------|--------------------|
| 62 | Côtes d'Opale - Platier d'Oye | 82 | 10 | 0,12 |
| 29 | archipel de Molène - Kemenez | 41 | 22-29 | 0,54 - 0,71 |
| Total sous-région marine Manche Mer du Nord | | 123 | 32 - 39 | 0,26 - 0,32 |

c. nombre de couple nicheur j. jeunes à l'envol c/j. production en nombre de jeune/couple

Fig. 1 : Répartition des colonies de sterne caugek *Sterna sandvicensis* en Manche-Mer du Nord en 2016



Les effectifs de sternes caugek continuent de décroître à l'échelle de la sous-région marine depuis 2014 (tableau 3). Ce déclin peut s'expliquer par l'échec généralisé de la reproduction sur toutes les colonies de la sous-région marine en 2015. La colonie du platier d'Oye a cette année été soumise à la prédation par le renard, produisant 10 jeunes à l'envol, tandis que la colonie de Kemenez conduit 22 à 29 jeunes à l'envol soit une production moyenne de 0,26 à 0,32 j/c. pour l'ensemble de la sous-région marine.

Tableau 3 : évolution des effectifs nicheurs de sterne caugek en Manche-Mer du Nord de 2014 à 2016

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| effectif nicheur | 837 c. | 477 c. | 123 c. |
| évolution | - | - 43 % | - 74 % |

La sterne caugek étant une espèce grégaire et capable de déplacements lointains d'une saison à l'autre, surtout en cas d'échec de la reproduction, la dynamique de la population de cette espèce doit être analysée dans un contexte géographique plus large que celui de la sous-région marine Manche Mer du Nord.

II.2. Sterne de Dougall *Sterna dougallii* - Roseate tern

Fig. 2 : Répartition des colonies de sterne de Dougall *Sterna dougallii* en Manche-Mer du Nord en 2016



En 2016, 3 à 5 couples de sterne de Dougall ont niché sur l'île de Kemenez dans l'archipel de Molène, seule localité de la sous-région marine occupée par l'espèce cette année. Cet effectif est stable par rapport à 2015 (graphique 2).

Tableau 4 : bilan de la reproduction de la sterne de Dougall en Manche Mer du Nord en 2015

| Dépt. | localité | c. | j. | j/c. |
|--|------------------------------|------------|----------|----------|
| 29 | archipel de Molène - Kemenez | 3-5 | 0 | 0 |
| Total sous-région marine Manche Mer du Nord | | 3-5 | 0 | 0 |

c. nombre de couple nicheur j. jeunes à l'envol c/j. production en nombre de jeune/couple

Ces sternes de Dougall se sont installées au sein d'une colonie plurispécifique de sternes composées de quatre espèces (pierregarin, caugek, Dougall et naine). Elles n'ont pas produit de jeune à l'envol, la compétition interspécifique avec les sternes caugek et pierregarin nichant à proximité étant une des causes probables de cet échec. La nidification de l'espèce est enregistrée pour la deuxième année consécutive en Iroise et fait suite à d'autres tentatives précédentes. Elles n'ont cependant pas encore été couronnées de succès. Aucun autre indice de nidification n'a été relevé à l'échelle de la sous-région marine. L'espèce a toutefois été observée en baie de Lancieux à proximité de l'île de La Colombière (LEMOINE & MILLER, 2016) où elle nichait régulièrement ces dernières années.

Tableau 5 : évolution des effectifs nicheurs de sterne de Dougall en Manche-Mer du Nord de 2014 à 2016

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|------------------|-------|--------|--------|
| effectif nicheur | 18 c. | 5 c. | 4 c. |
| évolution | - | - 71 % | - 20 % |

II.3. Sterne pierregarin *Sterna hirundo* - Common tern

1 547 à 1 593 couples nicheurs ont été recensés en 2016 en Manche Mer du Nord. L'espèce a niché de manière certaine dans 24 localités différentes. Cet effectif est relativement stable par rapport à celui de 2015 (- 2%).

Fig. 3 : Répartition des colonies de sterne pierregarin *Sterna hirundo* en Manche-Mer du Nord en 2016



Le succès reproducteur a été estimé à partir de 96 % des couples nicheurs soit 1 481-1 522 couples ayant élevés 569 à 607 jeunes jusqu'à l'âge de l'envol, soit une production de 0,37 à 0,41 jeune par couple. Notons que cette production est sous-estimée en raison des difficultés rencontrées sur certaines colonies pour évaluer le nombre de jeunes à l'envol du fait de restriction d'accès à la colonie comme à Gravelines (LEGROUX, 2016), du développement de la végétation ou d'un nombre de visites insuffisants durant la période d'envol des jeunes (port de Brest).

Tableau 6 : bilan de la reproduction de la sterne pierregarin en Manche Mer du Nord en 2016

| Dépt. | localité | c. | J. | j/c. |
|--|----------------------------------|----------------------|-------------------|---------------------------------|
| 59 | Gravelines - toit ferme aquacole | 1 031 | 270+ | 0,26+ |
| 50 | archipel de Chausey | 66 - 71 | - | - |
| 35 | Rance fluviale (3 localités) | 8 | 11 | 1,38 |
| 22 | La Colombière | 20 | 0 | 0 |
| 22 | Trégor-Goëlo (6 localités) | 44 - 80 | 80+ | <1 - 1,82 |
| 29 | Baie de Morlaix (2 localités) | 2 - 4 | 0 | 0 |
| 29 | Pays Pagan - étang du Curnic | 21 - 23 | 0 | 0 |
| 29 | Région des Abers (2 localités) | 9 - 10 | 0 - 1 | 0 - 0,10 |
| 29 | Saint-Renan - toit gymnase | 13 | 11 | 0,85 |
| 29 | Archipel de Molène (6 localités) | 195 | 165 - 202 | 0,85 - 1,04 |
| 29 | Port de Brest | 138 | 32+ | 0,23+ |
| Total sous-région marine Manche Mer du Nord | | 1 547 - 1 593 | 569 - 607+ | 0,37 - 0,41+¹ |

c. nombre de couple nicheur j. jeunes à l'envol c/j. production en nombre de jeune/couple

¹ production calculée sur un total de 1 481 - 1 522 couples pour lesquels la production en jeunes est connue

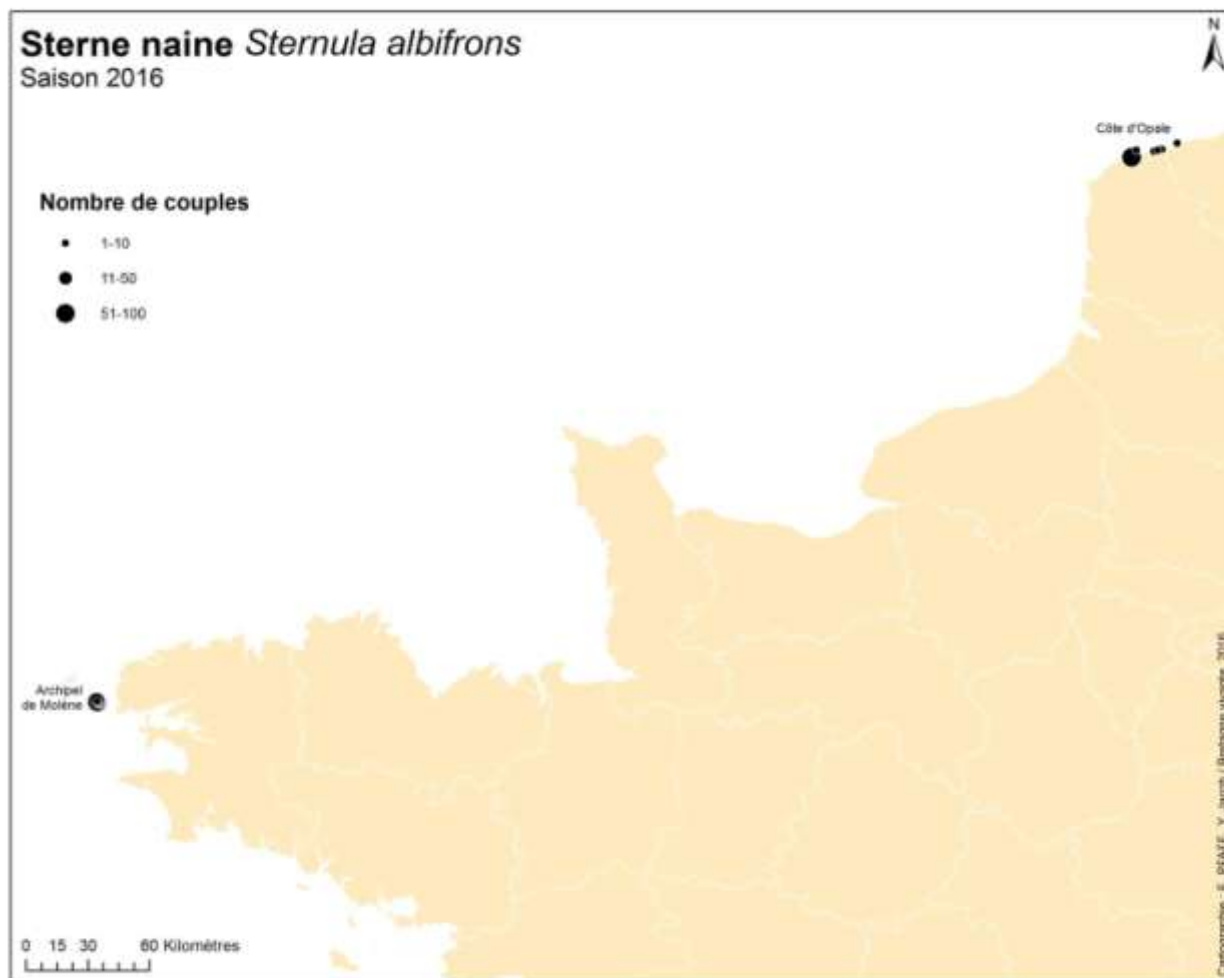
Tableau 7 : évolution des effectifs nicheurs de sterne pierregarin en Manche-Mer du Nord de 2014 à 2016

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------------|----------|----------|----------|
| effectif nicheur | 1 996 c. | 1 601 c. | 1 570 c. |
| évolution | - | - 20 % | - 2 % |

II.4. Sterne naine *Sternula albifrons* - Little tern

172 - 179 couples de sterne naine ont niché en Manche-Mer du Nord en 2016. L'espèce niche de manière certaine dans 10 sites unitaires différents. Les colonies se répartissent entre la côte d'Opale qui totalise 74 - 80 couples nicheurs dans 6 localités différentes et le sud de l'archipel de Molène qui compte 4 colonies différentes pour un total de 98 - 99 couples. L'espèce n'a pas fourni d'indice de reproduction sur l'île de Sein (29), localité régulièrement occupée jusqu'en 2014 inclus, ni au sillon de Talbert (22) où elle nichait de façon régulière jusqu'en 2011.

Fig. 4 : Répartition des colonies de sterne naine *Sternula albifrons* en Manche-Mer du Nord en 2016



La production moyenne est estimée à 0,84 - 0,98 jeune par couple, soit 129 à 147 jeunes à l'envol pour les 152 - 153 couples nicheurs pour lesquels la production est connue.

Tableau 8 : bilan de la reproduction de la sterne naine en Manche Mer du Nord en 2016

| Dépt. | localité | c. | j. | j/c. |
|--|--|----------------------|------------------|--------------------------------|
| 59 | Clipon | (5) ¹ | 0 | 0 |
| 59 | Grand-Fort-Philippe | 2 | 0 | 0 |
| 59 | Plage du Casino | 8 | 0 | 0 |
| 62 | platier d'Oye partie Est | (1) ¹ | 0 | 0 |
| 62 | Hemmes de Marck (Phare de Walde) | 9 | 6 | 0,75 |
| 62 | Calais | 55-61 | 77 | 1,26 |
| 29 | Archipel de Molène - Kemenez cale | 3-4 | 4 | 1 - 1,33 |
| 29 | Archipel de Molène - Kemenez sud | 78 | 42-60 | 0,54 - 0,77 |
| 29 | Archipel de Molène – Ledenez Kemenez ouest | (11-12) ² | 0 | 0 |
| 29 | Archipel de Molène – Litiry | 17 | ? | - |
| Total sous-région marine Manche Mer du Nord | | 172 - 179 | 129 - 147 | 0,84 - 0,98³ |

c. nombre de couple nicheur j. jeunes à l'envol c/j. production en nombre de jeune/couple

¹ effectif non comptabilisé dans l'effectif total de la façade en raison du report probable de ces oiseaux, après échec, vers les colonies du phare de Walde et de Calais.

² effectif non comptabilisé dans l'effectif total de la façade, ces oiseaux provenant probablement de la colonie du sud de Kemenez suite à la submersion d'une partie des pontes de cette colonie lors de la grande marée de début juin.

³ calculé sur un total de 152 - 153 couples nicheurs pour lesquels la production en jeunes est connue

**Tableau 9 : évolution des effectifs nicheurs de sterne naine
Sternula albifrons en Manche-Mer du Nord de 2014 à 2016**

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------------|------|--------|-------|
| effectif nicheur | 143 | 173 | 176 |
| évolution | - | + 21 % | + 1 % |

II. Perspectives

L'intérêt de l'observatoire oiseaux de la Manche Mer du Nord est de suivre les évolutions à long terme des populations d'oiseaux qui utilisent la sous-région marine durant tout ou partie de leur cycle biologique. Les paramètres suivis, effectif nicheur et production en jeunes, permettent d'évaluer l'état de conservation et la vulnérabilité des populations de sternes nicheuses à l'échelle de la sous-région marine.

Les perspectives envisageables à l'issue de ce troisième bilan annuel sont :

Poursuivre et conforter les suivis

- La poursuite des suivis annuels tels qu'ils ont été réalisés depuis 2014 à l'échelle de la sous-région marine Manche Mer du Nord est préconisée. En effet, les sternes sont des espèces sensibles aux évolutions environnementales et l'évolution de leur population, voire de leur répartition spatiale, est particulièrement dynamique d'une année à l'autre. L'analyse de l'évolution des effectifs et de la répartition des couples nicheurs permettra d'orienter les politiques de conservation à l'échelle de la sous-région marine.

- En Bretagne, le financement des suivis est de plus en plus difficile à assurer, le budget de l'Orom étant régulièrement revu à la baisse. Cela concerne en particulier les colonies du Trégor-Goëlo dont le suivi a été financé directement par l'observatoire Manche Mer du Nord en 2015 et 2016 en lieu et place de financements précédemment mobilisés dans le cadre de l'Orom. C'est aussi le cas de la plupart des autres colonies de la sous-région marine suivies essentiellement par des bénévoles de Bretagne Vivante. La qualité des suivis est assez inégale d'une colonie à l'autre et, si elle reste acceptable pour comptabiliser les effectifs nicheurs, elle mériterait d'être nettement améliorée en ce qui concerne l'évaluation de la production en jeunes. Ces améliorations nécessiteraient une animation du réseau d'observateurs et un accompagnement méthodologique des bénévoles.

Améliorer les suivis

- La coordination des suivis des colonies de sternes est désormais correctement structurée notamment depuis la mise en place de la coordination en Nord-Pas de Calais sous l'égide du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais. Cette organisation apporte une réelle plus-value quant à la fiabilité des données d'effectifs nicheurs car elle permet de prendre en compte les éventuels reports de couples nicheurs d'un site à l'autre au cours de la même saison de nidification et ainsi de limiter les risques de doubles comptages. On ne peut donc qu'encourager les observateurs des diverses structures impliquées dans le suivi des colonies à échanger régulièrement tout au long de la saison de reproduction afin de suivre le plus précisément possible les déplacements d'oiseaux d'un site de reproduction à l'autre. L'organisation d'opérations concertées de recensements simultanés des couples nicheurs sur différents sites de reproduction proches les uns des autres pourrait également permettre d'améliorer la qualité des données collectées.

- L'évaluation de la production en jeunes, notamment pour les colonies de sterne pierregarin les plus importantes, mériterait d'être améliorée. Cela n'est possible qu'en intensifiant le suivi des colonies à la période d'envol des jeunes. Il conviendrait aussi d'inciter les observateurs à préciser autant que possible l'âge des poussins qu'ils observent en période d'envol des jeunes, afin de savoir si ces derniers peuvent être considérés comme potentiellement produits ou pas. L'utilisation de drone pourrait aussi être testée pour comptabiliser les poussins sur les sites difficiles d'accès ou sur lesquels la végétation complique l'observation (Gravelines, Trégor-Goëlo, Brest,...).

Transposer

- La transposition de la démarche initiée en Manche Mer du Nord à la sous-région marine du golfe de Gascogne est une perspective déjà évoquée lors des tables rondes des gestionnaires d'aires marines protégées de Vannes au printemps 2016. Cette extension géographique de la collecte de données et du bilan serait pertinente notamment concernant la sterne caugek dont la dynamique des populations doit être évaluée à une échelle plus large que la seule sous-région marine Manche Mer du Nord. Actuellement,

un bilan national annuel (sous-région méditerranée occidentale comprise) est rédigé bénévolement pour cette espèce et pour la sterne de Dougall, dans le cadre de la synthèse des espèces nicheuses rares et menacées coordonnée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Elle est publiée dans la revue *Ornithos* (QUAINTENNE *et al.*, 2016). Cependant, la bancarisation et l'analyse des données à cette échelle ne sont plus du ressort du seul bénévolat.

- L'échange de données et d'expériences avec les pays limitrophes (îles anglo-normandes, Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas) présenterait un grand intérêt pour l'ensemble des observateurs et pour la connaissance et la conservation des sternes. La première étape serait de réaliser un bilan en Anglais, plus étoffé qu'un simple résumé, diffusable aux structures impliquées dans le suivi des sternes dans ces pays.

Développer une approche nationale

- Déjà évoqué à l'issue du programme LIFE « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » 2005-2010 (CAPOULADE *et al.* 2010), l'élaboration d'un Plan National d'Actions « Sternes marines de France métropolitaine » a été proposé par Bretagne Vivante au Ministère de l'écologie, à la DREAL Bretagne et à l'Agence des aires marines protégées en juin 2016 (cf. annexe 1). Un tel PNA permettrait, entre autres actions, de contribuer à mettre en œuvre tout ou partie de ces perspectives en faveur de la conservation des sternes en France métropolitaine.

ANNEXE 1

Projet de Plan National d'Actions « Sternes marines de France Métropolitaine »



Juin 2016

En 2010, le plan de conservation de l'après-LIFE « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » préconisait la poursuite des actions de conservation en faveur des sternes marines au travers d'un Plan National d'Actions. Cette préconisation avait été réaffirmée à l'issue d'une réunion au ministère de l'écologie en date du 15 juin 2011 (cf. page jointe). Depuis, la DREAL Bretagne a soutenu la poursuite des actions en faveur de la conservation des sternes à hauteur de ses moyens mais la démarche de plan national d'actions n'a pas pu être enclenchée.

Alors qu'une nouvelle liste d'espèces susceptibles de bénéficier de plans nationaux d'actions est en préparation, Bretagne Vivante souhaite défendre l'inscription des sternes marines de France métropolitaine et en particulier de la sterne de Dougall à cette liste.

En effet, la responsabilité de la France métropolitaine pour la conservation des populations de sternes caugek et de Dougall est forte. Ces deux espèces sont considérées en danger critique d'extinction en France pour la sterne de Dougall (CR) et vulnérable (VU) pour la sterne caugek par le comité français de l'UICN (liste rouge des oiseaux menacés en France).

Depuis la fin des années 2010 et du programme LIFE « conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » (2005-2010), la situation a évolué en terme de répartition géographique et d'effectifs nicheurs.

Situation en 2016

La principale colonie de sterne de Dougall française est désormais implantée sur l'île aux Moutons (Fouesnant-les-Glénan, Finistère) au sein d'une colonie plurispécifique de sternes abritant cette année 2047 couples de sterne caugek, 210 couples de sterne pierregarin et 46 couples de sterne de Dougall. Ces effectifs font de l'île aux Moutons la première colonie de sterne de Dougall et la seconde colonie de sterne caugek de France métropolitaine. 2 à 3 couples de Dougall nichent aussi en Iroise sur l'île de Quéménez (Le Conquet, Finistère) au sein d'une colonie plurispécifique de sternes caugek (41 couples), pierregarin (170 couples) et naines (4 couples). Cette île abrite deux autres colonies de sternes naines (78 couples) et pierregarin (20 couples). Les colonies plurispécifiques de sternes du nord Bretagne n'existent plus (baie de Morlaix) ou ont échoué cette année (Trégor Goëlo, île de La Colombière).

Situation 2011-2016

La dynamique de la population nicheuse de faucon pèlerin en Bretagne a déstabilisé certaines colonies de sternes conduisant à une redistribution des sternes caugek vers l'île aux Moutons, l'Iroise et dans une moindre mesure le Trégor-Goëlo (archipel de Bréhat). Les sternes de Dougall se sont relocalisées sur l'île aux Moutons depuis 2010 et quelques couples nichent aussi en Iroise. Ainsi, le maintien de conditions favorables à la nidification des sternes à l'échelle d'un réseau de sites montre sa pertinence et son efficacité pour la conservation des sternes. Cependant, ce réseau est constitué

de sites aux statuts réglementaires disparates et de moyens de fonctionnement très inégaux selon les sites, ne permettant pas d'assurer la pérennité de conservation de ces espèces.

Comme le montre le programme de baguage mené en Europe, les sternes de Dougall nichant en Bretagne sont rattachées à la métapopulation Est-Atlantique qui se répartit en seulement 5 localités en 2016 (Rockabill-Irlande : 1556 couples ; Lady's Island Lake-Irlande : 164 couples, Coquet Island-Angleterre : 88 couples, île de Quéménez-France : 2 couples ; île aux Moutons-France : 46 couples). L'effectif français représente entre 2 et 3 % de cet effectif sur une population européenne estimée à 2 500 couples (effectifs des Açores compris).

Proposition d'un plan national d'actions "sternes marines de France métropolitaine"

Un plan national d'actions « sternes marines de France métropolitaine » permettrait d'améliorer la conservation des sternes marines, et en particulier des sternes de Dougall et caugek dont les colonies demeurent rares et localisées en France et le statut de conservation précaire du fait, notamment, d'une forte exposition à la fréquentation humaine des littoraux. Les principaux apports d'un PNA sternes marines de France métropolitaine pourraient être :

- **Amélioration des connaissances :**

- harmonisation des protocoles de suivi
- amélioration de l'évaluation de la production en jeunes
- poursuite du programme européen de baguage et contrôle des sternes de Dougall
- transposition de l'étude sur les zones d'alimentation et la qualité des proies des sternes caugek menée sur l'île aux Moutons en 2012-2014 (Cadiou *et al.* 2014) aux principales colonies de sternes caugek de France métropolitaine (banc d'Arguin, Platier d'Oye, Noirmoutier, littoral méditerranéen...)
- coordination du suivi de la migration des sternes (haltes migratoires et sites de guet à la mer)

- **Conservation :**

- maintien ou renforcement du gardiennage quotidien des colonies de sternes, action de conservation parmi les plus efficaces pour garantir la quiétude des couples nicheurs
- gestion des habitats
- actions de mise en défens des colonies
- actions de canalisation de la fréquentation humaine
- évaluation et mise à niveau du statut de protection juridique des sites accueillant des colonies de sternes (arrêtés de protection de biotope, réserves naturelles, ...)
- augmentation des capacités d'accueil des colonies de sternes de Dougall (nichoirs)
- lutte préventive contre les prédateurs exogènes (rats, vison d'Amérique)

- **Valorisation des connaissances et sensibilisation des usagers du littoral :**

- création de supports de sensibilisation des usagers du littoral et des populations riveraines de colonies de sternes marines (signalétique, exposition, flyers, multimédias...)
- animation du réseau des gestionnaires de sites accueillant des sternes marines nicheuses des différentes sous-régions marines de France métropolitaine.
- valorisation scientifique et vulgarisation des connaissances sur les sternes marines (colloque, publications, supports grand public)

-...

Ces actions sont une déclinaison du plan international en faveur de la sterne de Dougall datant de 2002 et auquel Bretagne Vivante contribue en partenariat avec les Irlandais, Portugais et Anglo-saxons.

Pourquoi un plan national d'actions « sternes marines de France métropolitaine » ?

- La sterne de Dougall étant une espèce cosmopolite présente sur les territoires français d'outre-mer (Caraïbes, Nouvelle-Calédonie), la France est également concernée par les populations de sternes de ces territoires (Quemmerais-Amice *in* Capoulade *et al.* 2010). Cependant, compte tenu du contexte budgétaire, de populations de sternes de Dougall géographiquement séparées (Est-Atlantique, Caraïbes, Nouvelle-Calédonie) et de politiques territoriales différentes, la proposition d'un premier plan national d'action à l'échelle métropolitaine paraît plus adaptée au contexte actuel sans exclure une transposition des acquis

d'un premier plan national d'action métropolitain aux territoires français d'outre mer dans un second temps.

- La sterne de Dougall nichant systématiquement en compagnie d'autres sternes et notamment de la sterne caugek, il paraît pertinent de proposer un plan national d'actions multi-espèces, les actions favorables aux Dougall, espèce « parapluie », profitant aux autres espèces de sternes ainsi qu'aux autres espèces nicheuses des sites concernés (gravelot à collier interrompu, grand gravelot, huîtrier pie, ...).
- Cibler les sternes marines permet de prendre en compte les populations littorales de sternes, toutes espèces confondues, sans inclure les populations fluviales et continentales de sternes naine et pierregarin pour lesquelles les problématiques de conservation sont assez différentes et cela dans un souci d'efficacité en termes de conservation des populations de sternes marines.

Portage

Bretagne Vivante possède une longue expérience et un savoir faire en matière de connaissance et de conservation des sternes lui permettant de porter un plan national d'actions en partenariat avec les services de l'Etat et tous les partenaires techniques et financiers concernés :

- suivi des populations de sternes de Bretagne depuis les années 1950
- observatoire des sternes et stratégie régionale de conservation des sternes depuis 1989
- synthèse annuelle de la nidification dans le cadre de l'observatoire régional des oiseaux marins (Orom) de Bretagne depuis 2004
- portage de 5 programmes LIFE nature dont 2 sur les sternes (« Archipels et îlots marins » de 1998 à 2003 et « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » de 2005 à 2010)
- rédaction du bilan pour les sternes caugek, de Dougall et arctique pour la synthèse nationale annuelle des Espèces Nicheuses Rares et Menacées coordonnée par la LPO
- rapportage de la Directive Oiseaux
- coordination des suivis et du bilan annuel de la nidification des sternes de la sous-région marine Manche Mer du Nord dans le cadre de l'observatoire oiseaux Manche mer du Nord coordonné par l'AAMP.
- organisation de 2 colloques internationaux sur la sterne de Dougall (1992 et 2009)
- élaboration et coordination du PNA en faveur du phragmite aquatique

Ces nombreuses expériences montrent la capacité de Bretagne vivante à travailler avec tous types de partenaires de l'échelle locale jusqu'à l'internationale.

rédaction : Yann Jacob, chargé de mission naturaliste, Bretagne Vivante-Orom, 24 juin 2016
relecture : Céline Dégremont, directrice scientifique, Laurent Gager, administrateur,
Bernard Cadiou, biologiste « oiseaux marins »

Bibliographie

CAPOULADE M., QUEMMERAIIS-AMICE G. & CADIOU B. (Eds) 2010. La conservation de la sterne de Dougall. Actes du séminaire du LIFE « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne ». Penn ar Bed, 208, 134 p.

GEOCA 2016. Suivi de la reproduction des sternes sur la ZPS Trégor-Goëlo FR5310070 (Côtes-d'Armor) – Observatoire des oiseaux marins et côtiers de la sous-région marine Manche-Mer du Nord. Année 2016. Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor, 30 p. + annexes.

JACOB Y. & CADIOU B. 2014. Sternes nicheuses de la sous-région marine Manche - Mer du Nord. Bilan de la saison de nidification 2014. Observatoire oiseaux Manche-Mer du Nord, AAMP / Bretagne Vivante (Coord.), 9 p.

JACOB Y. & CADIOU B. 2015. Sternes nicheuses de la sous-région marine Manche - Mer du Nord. Bilan de la saison de nidification 2014. Observatoire oiseaux Manche-Mer du Nord, AAMP / Bretagne Vivante (Coord.), 10 p.

LEGROUX N. 2016. Compte-rendu du recensement des colonies de sternes sur le littoral Nord- Pas-de-Calais. Année 2016. GON, 9 p.

LEMOINE M. & MILLER B. 2016. Réserve biologique de l'île de La Colombière. Rapport d'activités 2016, Bretagne Vivante. 27 p.

QUAINTENNE G. & LES COORDINATEURS-ESPÈCES. 2016. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2014. Ornithos, 23, pp. 65-101.

Référence :

Jacob Y. & Pfaff E. 2016. Sternes nicheuses de la sous-région marine Manche-Mer du Nord. Bilan de la saison de nidification 2016. Observatoire oiseaux Manche-Mer du Nord, AAMP/Bretagne Vivante (Coord.), 18 p.